

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 30 mars 2019
AMICALE DES ANCIENS DE L'A.L.A.T – GROUPEMENT P.A.C.A
Siège social : 109, Impasse des Lauriers roses – 83340 Le Cannet des Maures
Identifiant SIRET : 803 070 705 00014

Préambule :

Vendredi 29 mars 14h00, plusieurs adhérents sont devant les portes de la salle du Recoux au Cannet des Maures pour aider les membres du bureau présents à la mise en place ; les rangs de chaises pour l'assemblée générale, la vérification de la sono et du diaporama, le côté café matinal et apéritif, la zone d'accueil pour le pointage des présents et l'encaissement des repas et dernières cotisations ; les tables rondes du repas, quant à elles, sont déployées et regroupées près des cuisines, attendant leur dressage par l'équipe du traiteur le lendemain. Tout est prêt à 15h00.

Samedi 30 mars, 08h15, les membres du bureau arrivent pour ouvrir les portes.

Le traiteur est déjà là ; les portes sitôt ouvertes, le café d'accueil est installé, bien avant l'arrivée des premiers adhérents.

La vérification de la liste des inscrits donne le résultat suivant : 89 membres sont présents et 89 pouvoirs ont été reçus (sur les 116 réponses négatives reçues). Le quorum, pour valider l'assemblée générale, est atteint par 178 droits de vote sur 320.

Il est regrettable que 115 adhérents n'aient pas pris la peine de répondre, soit 36% de l'effectif.

09h45 – 10h25 : Retrouvailles des uns et des autres autour d'un café ou d'un jus de fruits accompagné de viennoiseries après avoir satisfait aux formalités administratives.

10h30 : Avant de débiter l'assemblée générale, Denis BERTRAND, le président, nous demande de nous lever pour accueillir notre drapeau porté par Daniel PROUTEAU ; après avoir remonté les rangées au garde-à-vous, celui-ci installe le drapeau sur l'estrade.

Chacun peut alors se rasseoir.

Le Président donne ensuite la parole à M. Jean-Luc LONGOUR, maire du CANNET DES MAURES ; il nous réitère l'assurance des liens très forts qui unissent la commune avec la base et notre amicale toujours présente lors des manifestations, cérémonies patriotiques et commémorations.

Avant de débiter l'Assemblée Générale, un hommage est rendu aux camarades qui nous ont quitté depuis l'A.G de 2018 ; Denis BERTRAND, le président de notre groupement, cite tour à tour les 3 membres de notre amicale disparus depuis la dernière assemblée générale :

M. Jean THOMAS le 13 mai 2018 ;

M. Bernard GELLE le 23 décembre 2018 et

M. Ernest LAIN le 24 janvier 2019.

Il y associe le CCH 1cl Tama BURNS, de l'EALAT, décédé le 30 août 2018 ainsi que

Mme Thérèse BARTHOD, épouse de René, le 23 décembre 2018 et

Mme Huguette LAIN, épouse d'Ernest, le 03 janvier 2019.

Nous nous levons pour observer une minute de silence en mémoire de ces 6 amis qui nous manquent.

11h00 : Après avoir remercié de leur présence les 2 membres fondateurs :

- M. Robert PERRIER
- M. André FAURE,

Denis BERTRAND ouvre la séance en présentant l'ordre du jour :

- Le rapport moral du président ;
- Les effectifs ;
- Le bilan financier ;
- Le renouvellement du bureau ;
- Les activités 2019 – 2020 ;
- Présentation par le général commandant l'EALAT

Avant de laisser la parole au secrétaire, Philippe DOUSSON, pour les effectifs, le président lit le rapport moral :

Dans les statuts de notre amicale des anciens de l'ALAT, les valeurs s'organisent autour de ces items :

- *L'entraide ;*
- *L'assistance ;*
- *La représentation auprès des services publics ;*
- *Le développement de l'esprit d'équipe ;*
- *Favoriser le lien Armée Nation ;*
- *Renseigner sur les activités de l'ALAT ;*
- *Développer la pratique d'activités.*

En 2018, nous nous sommes principalement orientés vers le devoir de Mémoire, la Mémoire de nos camarades disparus mais aussi la Mémoire de nos grands anciens en cette année du centenaire.

Le 6 avril, nous avons pu finaliser et inaugurer le monument de la Loube. Maintenant, les randonneurs pourront avoir une pensée pour nos amis décédés dans l'accident aérien du 6 avril 1976. Un grand merci à Patrice MULLER pour son investissement dans ce projet.

Le 25 juillet, nous étions très nombreux face à la stèle érigée au centre des bâtiments d'instruction de la Base Ecole Général Lejay en cette année du 40^e anniversaire du crash d'un puma en baie de Bandol, le 1 août 1978. Les familles présentes ce jour vous en remercient. L'émotion était palpable notamment lors de l'intervention des petits enfants du capitaine L'HERITIER.

Le 3 novembre, dans le cadre du centenaire de la grande guerre, nous nous sommes associés aux associations patriotiques du Luc et du Cannet pour animer le stand des bérets bleus dans la galerie commerciale du centre Leclerc.

Le 2 février, vous avez été nombreux à braver les intempéries pour témoigner votre soutien et votre esprit de camaraderie lors du premier anniversaire de la disparition de nos cinq camarades sur la berge du lac de Carcès.

A toutes les cérémonies patriotiques, les bérets bleus sont présents avec leur drapeau et au côté des troupes militaires pour marquer leur attachement au devoir de mémoire.

Concernant la représentation auprès des services publics, je m'efforce d'entretenir d'excellents rapports avec les communes voisines de la base en vous représentant à leurs différentes sollicitations. Au niveau départemental, notre amicale est bien représentée en particulier auprès de l'ONAC VG du Var où nous sommes deux à siéger à la commission solidarité mais c'est également vrai dans d'autres départements. Chacun à votre niveau, je vous invite à vous engager pour faire rayonner notre amicale.

Bien qu'ayant été qualifié de plus assez jeune pour poursuivre des activités professionnelles sur la base, je passe très régulièrement dans les unités pour faire du lobbying et faire adhérer les futurs retraités à nos valeurs mais également les actifs.

Je profite de cette tribune pour remercier tous les membres du bureau et tous ceux qui répondent présents à mes très nombreuses demandes pour leur disponibilité et leur bonne humeur. Sans eux, notre amicale ne pourrait exister.

I – Les effectifs :

Le groupement compte, à ce jour, 320 membres (soit 4 de moins qu'en 2018) :

- 295 cotisants dont 27 veuves et
- 25 exemptés dont 5 veuves (époux décédés en service aérien commandé) :
 - Mmes LANEUVILLE*, L'HÉRITIER, CHAON, GAMET-VASSELIN et MILLE ;
 - 21 membres de plus de 90 ans (à la fin du 1^{er} semestre 2019) :

- Mr DUBOUREAU	(95)	- Gal JANIN	(93)
- Mr CREY	(93)	- Mr ROSSIGNOL	(93)
- Mr DEUDON	(92)	- Mme LEBOT	(92)
- Mr HOINVILLE	(91)	- Mme BOYER	(91)

- Mr DELARUE	(91)	- Mme LEROUX	(91)
- Mr ARGOUET	(91)	- Mr DUNO	(91)
- Gal MAGE	(91)	- Mme STREIT	(91)
- Mme LANEUVILLE*	(91)	- Mr CRISTOFARI	(91)
- Mr BOULANGER R	(91)	- Mr BARBET	(90)
- Mr LAMOTTE	(90)	- Mr LÉONARD	(90)
- Mr VERBIEST	(90)		

La répartition par année montre que la majorité des membres est issue des décennies 40 et 50.

Depuis la dernière assemblée nous avons à déplorer la disparition des 3 amis et de 2 épouses cités en préambule.

Nous avons aussi à comptabiliser :

2 démissions :

- M. Gérard LLINARES (raisons personnelles) ;
- M. Yves GUEDON (changement de groupement).

11 radiations décidées pour non-paiement de cotisation :

- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| - M. BARCELO Alain | - M. DURAND François |
| - Mme GERVAIS Christiane | - M. GIAUME Michel |
| - M. GRANIOU Jean-Claude | - M. JOUYS Philippe |
| - Gal LEIMBACHER Daniel | - M. MEYNIER Jean-Marc |
| - M. NOUVEL Gérard | - M. POINSIGNON Cyriaque |
| - M. POUZOL Guy | |

12 adhésions :

- | | |
|-----------------------------|------------------------|
| - M. BRACHET Antoine | - Mme CHAON Virginie |
| - Mme. GAMET-VASSELIN Célia | - M. LEROY Christophe |
| - M. LOMBARDO Alain | - M. MALBRANQUE Daniel |
| - M. MARTIN-GOUIN Claude | - Mme MILLE Laëtitia |
| - M. SAUROIS Patrick | - M. SIMON Yannick |
| - M. TAILLEFERT Philippe | - M. VERGER Rémy |

Ce qui porte la moyenne d'âge aujourd'hui à : 72 ans, 08 mois et 12 jours ;

- | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| • 2013 : 70 ans, 00 mois et 2 jours, | • 2016 : 71 ans, 01 mois et 12 jours, |
| • 2014 : 69 ans, 10 mois et 14 jours, | • 2017 : 71 ans, 09 mois et 27 jours, |
| • 2015 : 70 ans, 05 mois et 27 jours, | • 2018 : 72 ans, 04 mois et 14 jours, |

Même remarque que les années précédentes : nous avons du mal à obtenir l'adhésion des plus jeunes ; il nous faut redoubler d'efforts pour les convaincre de venir nous rejoindre.

Le président donne la parole à Michel JEANDROZ, le trésorier, pour commenter les comptes :

II – Le bilan financier :

58 VIREMENT INTERNE	1 200,00 €	70 VENTE DE PRODUITS PRESTATIONS	9 640,18 €
581 - virement de fonds du compte espèces	1 200,00 €	707 - vente de marchandises	1 415,04 €
		708 - produits d'activités annexe	1 745,00 €
		7081 - prestations fournies aux adhérents	6 480,14 €
60 ACHATS	1 583,55€		
6063 - fournitures d'entretien et petits équipements	106,69 €	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	12 349,61 €
6064 - fournitures administratives	69,72 €	756 - cotisations (AA ALAT entraide 2018)	10 429,00 €
6068 - autres matières et fournitures	1 407,14 €	758 - produits divers action sociale	1 700,00 €
		7585 - contributions volontaires (don entraide)	220,61 €
61 AUTRES CHARGES EXTERNES (services ext.)	10 380,88 €		
6161 - prime d'assurance multirisque	260,78 €	78 REPRISE SUR AMORTI. ET PROVISIONS	1 159,07 €
6181 - frais de documentation générale		788 – intérêts créditeurs 2018	0,90 €
6185 - frais réunions (AG CA galette repas champêtre)	10 120,10 €	789 - report des ressources non utilisées	1 158,17 €
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	7 845,39 €	TOTAL	23 148,86 €
6236 - catalogues et imprimés (BBM)	5 732,91 €	AU 31/12/2018 SOLDE CREDITEUR	934,04 €
625 - déplacements missions AG CA UNALAT autres	409,55 €	RELEVÉ CREDIT AGRICOLE	822,87 €
6251 - voyages		RELEVÉ DE CAISSE	111,17 €
626 - frais postaux et télécommunication	273,46 €	TOTAL CONFORME AU SOLDE CREDITEUR	934,04 €
627 - service bancaire et assimilés			
628 - devoir de mémoire	1 429,47 €	COMPTE SUR LIVRET CREDIT AGRICOLE	
		31/12/2018 SOLDE CREDITEUR	5 011,74 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 205,00 €	INTERET 2018	19,11 €
6585 - cotisations entraide ALAT 2017 - ailes brisées	1 205,00 €	TOTAL	5 030,85 €
TOTAL	22 214,82 €	DISPONIBILITE TOTALE DE L'EXERCICE	5 964,89 €

Les documents comptables ont été vérifiés par le vérificateur aux comptes, M. Jean TARA, retenu au chevet de son épouse très gravement malade.

L'état comptable présenté, n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, quitus est donné au trésorier et le bilan financier est adopté à l'unanimité des voix des membres présents et des pouvoirs envoyés.

Denis BERTRAND, le Président, aborde alors le 3^{ème} point de l'ordre du jour :

III – Renouvellement du conseil :

31) Membres en fin de mandat : 7

- Christian DOLLA se représente
- Marie-France DORDOR se représente
- Philippe DOUSSON se représente
- Michel LEVRAT se représente
- Patrice MULLER se représente
- Daniel PROUTEAU se représente
- Bernard SAUZEAU-BERTIN se représente

- 32) Démission : 1 Jean-Philippe MIRIBEL
- 33) Décès : 0
- 34) Postes vacants : 1
- 35) Postes à pourvoir : 8
- 36) Membres candidats : 2 Antoine BRACHET ; Luc LAUNAY
- 37) Reste à pourvoir : 0

Le conseil d'administration pouvant accueillir 21 membres, les 7 membres sortants, postulant pour un nouveau mandat et les 2 membres candidats sont élus à la majorité absolue des voix des membres présents.

38) Renouvellement du bureau:

Conformément aux statuts de l'Amicale, le nouveau bureau sera défini lors du prochain conseil d'administration programmé le vendredi 26 avril 2019.

Denis BERTRAND énumère alors les prochaines activités :

V - Activités 2019 – 2020 :

51) Activités 2019 :

- 6 avril Commémoration à la stèle de la Loube (06-04-1976) ;
- 8 mai Cérémonies patriotiques ;
- 06 juin AG UNA-ALAT et cérémonie à l'Arc de triomphe ;
- 07 juin Messe de l'ALAT aux Invalides ;
- Vers le 4 juin Sainte Clothilde sur la BEGL ;
- 8 juin Cérémonie pour les morts d'Indochine ;
- 11 juillet Passation de commandement de la BEGL ;
- 13 / 14 juillet Fête nationale ;
- 14 ou 21 Septembre Repas champêtre ;
- 11 novembre Cérémonies patriotiques ;
- 21 novembre CA UNA-ALAT à Clermont Ferrand ;
- 5 décembre Cérémonies patriotiques ;

52) Activités 2020 :

- 31 Janvier Cérémonie des vœux ;
- Mars – avril Assemblée générale 2020.

VI – Présentation ALAT :

Denis BERTRAND laisse la parole au général Jean BOUILLAUD, commandant l'EALAT, pour une présentation de l'évolution de notre ALAT et des nouvelles structures qui vont se mettre en place au sein de l'EALAT, base école général Lejay.

Le général passe ensuite la parole à son épouse pour une présentation des missions et des actions de l'association nationale des femmes de militaires (ANFEM).

Après le départ du drapeau, la séance est levée à 12h30 et l'ensemble des participants est invité à se diriger vers l'apéritif avant de déguster dans une atmosphère chaleureuse l'excellent repas concocté par le traiteur et dont les plats ont été choisis à la majorité des voix par des membres du conseil d'administration présents lors de la session du 1er février.

A partir de 16h00 les derniers présents rangent tables et chaises avant de se séparer sans oublier de se donner rendez-vous tous, et si possible, encore plus nombreux l'année prochaine.

Président : BERTRAND Denis

Secrétaire : DOUSSON Philippe